

lundi, 04 février 2013

Illusions d'optique ?

Commentaires



Il ne faudrait pas confondre autorité et pouvoir, bien que l'autorité induise nécessairement du pouvoir. L'autorité relève davantage du Chef de l'Etat, elle peut s'exercer dans les domaines qui lui sont "réservés" ou pour lesquels il est le garant (défense, politique étrangère, administration intérieure, justice), que l'on qualifierait de "régaliens".

Le pouvoir, en tant que pouvoir gouvernemental, directement responsable devant le Parlement, devrait relever davantage du Chef du gouvernement ou 1er ministre, tempéré cependant, par la fonction arbitrale et médiatrice du Chef de l'Etat.

Pour cela, seule une monarchie parlementaire dotée de réelles prérogatives, peut sortir nos institutions de l'ambiguïté, en se substituant à la monarchie républicaine actuelle, caricaturale, et de plus en plus de type bonapartiste.

Écrit par : DC | lundi, 04 février 2013
